

gestion des déchets**crus et cuits, désormais le ramassage les réunit**

Dès le 1^{er} janvier 2018, la collecte des végétaux devient plus simple pour les ménages lausannois. Que ces déchets soient crus ou cuits, ils pourront désormais être déposés dans le même conteneur. Cette nouvelle pratique permet de mieux valoriser les déchets de jardin ou les restes de repas tout en augmentant la production d'énergie verte, mais aussi en diminuant les frais des ménages liés aux sacs taxés.

Le 1^{er} janvier 2018, la gestion des déchets au sein des ménages lausannois va se simplifier. A la question du tri des végétaux, qu'ils soient crus (déchets de jardin, par exemple) ou cuits (restes de repas), une seule réponse désormais sera donnée : les déposer dans le même conteneur en vrac ou dans des sacs compostables respectant la norme EN13432.

Les biodéchets sont dirigés pour partie vers des exploitations industrielles de biométhanisation. Ils participent ainsi à la production d'énergie verte. L'autre partie est compostée pour fournir du substrat à l'agriculture régionale. Par rapport à l'incinération, les coûts de traitement et de valorisation de ces déchets représentent une économie pour la Ville et le contribuable. Pour les ménages, cette nouvelle pratique devrait avoir un effet positif sur le volume des déchets mis dans les sacs taxés et, donc, une légère diminution des frais liés à leur achat.

Comme chaque année, les ménages et entreprises lausannoises retrouvent toutes les informations utiles pour la gestion de leurs déchets dans le calendrier de ramassage. L'édition imprimée 2018 a été revue en prenant en compte les remarques des usagers. Il peut également être consulté sur internet (www.lausanne.ch/decheteries) et sur l'application mobile *Lausanne*.

La direction des Finances et de la mobilité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Site internet : www.lausanne.ch/dechets

Lausanne, le 19 décembre 2017